Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS DE PROMULGATION

PPCMOI 985-987, RUE PRINCIPALE EST

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford :

QUE lors de la séance tenue le 13 août 2024, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a procédé à l'adoption du PPCMOI pour le 985-987, rue Principale est à Saint-Paul-d'Abbotsford;

QUE lors de la séance du 16 octobre 2024, la MRC de Rouville a approuvé par la résolution 24-10-208 la conformité au SADR en date du 21 octobre 2024;

QUE le PPCMOI sera officiellement en vigueur ce 22 octobre 2024;

QUE le PPCMOI ci-haut mentionné est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Saint-Paul-d'Abbotsford situé au 980, rue Principale Est, à Saint-Paul-d'Abbotsford, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce vingt-deuxième jour du mois d' octobre 2024.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier